

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 20 novembre 2020

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2019 convoquée  
le 25 octobre 2019**

*Présents : Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET*

*Absents : Gilles BERDOT, Dominique JALLIER,*

*Pouvoir :*

*Secrétaire de séance : Nadine LLORENS*

## 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

- Compte rendu des réunions
  - **SVOM – réunion du 10 octobre**
  - Effectifs : au 7/11/2019 80 enfants

Communes	Sections
<b>Carla</b> <i>Maternelle</i>	TPS 1 PS 12 Total 13 6 TPS annoncés pour la rentrée de janvier
<b>Vira</b> <i>Maternelle</i>	MS 8 CP 10 Total 18
<b>Dun</b> <i>Primaire</i>	CP 11 CE1 13 Total 22
<b>Arvigna</b> <i>Primaire</i>	CE2 5 CM1 10 CM2 10 Total 25

- Point sur le transport scolaire : aucune réponse de la Région à ce jour, malgré une réunion plutôt positive à priori, et 2 mails à **Kamel Chibli**, conseiller Régional !
- Modification du service cantine : proposition de passage au trimestre pour la facturation.

Milène Galy demande une simplification des procédures de paiement : par virement ou par internet.

- Rythme scolaire : une consultation des parents sera organisée. Il faut tenir compte, dans le cas d'un passage à 4 jours, de l'inexistence de bus scolaire de la Région le matin et du coût du centre de loisir pour les parents. Les contraintes devront être expliquées lors de cette consultation.
- Situation budgétaire : devrait être conforme au budget.
  - o **Conseil d'école réunion du 7 novembre** : globalement les mêmes problématiques ont été abordées. Les projets de classe ont été présentés et le règlement intérieur adopté (téléchargeable sur le site de Vira).

## **2) Délibération acceptant le fonds de concours de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes (voirie – 6082.85€)**

Comme chaque année, nous devons accepter le fonds de concours de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes qui correspond à une subvention sur les dépenses de voirie.

Cette délibération est prise à l'unanimité.

## **3) Délibération modificative (DM) – le compte 73223 (fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales - FPIC) :**

Le montant budgété en dépense est de 150 € (comme en 2018) et nous avons besoin de 246 €. Sommes prises sur le chapitre 22 dépenses imprévues...

Délibération prise à l'unanimité.

Il faut noter une forte diminution de cette dotation en 2019 (1904 € contre 3043 €).

## **4) Chauffage école – résultats du DPE – demande de subventions**

L'école de Vira fait partie du RPI du Douctouyre, géré par le *SIVOM de la vallée du Douctouyre*. Ce SIVOM n'a aucune compétence en ce qui concerne l'immobilier dont la charge incombe donc à la commune.

L'école comprend actuellement les niveaux moyenne et grande section de maternelle, et possède différents espaces dont une salle de classe et une cantine.

La commune a toujours tenue à offrir un bâtiment en excellent état, et très régulièrement entretenu, et a procédé à 2 remises à niveau d'importance :

- En 2002, le bâtiment a été largement restructuré : cuisine, sanitaires, menuiseries, mise aux normes électriques, chauffage par convecteurs (norme maternelle) ...

- En 2012, le bâtiment a été mis aux normes « handicapés » selon l'étude d'accessibilité qui avait été réalisée par Accessmètrie.

Toutefois, lors de ces deux campagnes de travaux, la partie économie d'énergie n'a pas été traitée d'une manière satisfaisante et nous nous trouvons devant un bâtiment qui ne donne pas satisfaction sur ce plan.

Pour objectiver cette consommation, nous avons fait réaliser un DPE qui fait apparaître une consommation de 252 kWhEP/m<sup>2</sup>.an, bâtiment positionné en classe « D ».

Une simulation fait apparaître qu'en :

- Isolant le plancher haut (R=7)
- Remplaçant le chauffage actuel par une pompe à chaleur air air

Il serait possible d'obtenir une classe à « C » avec une consommation de 167 kWhEP/m<sup>2</sup>.

On pourrait également remplacer l'éclairage ancien (panneaux de tubes fluo) par des panneaux de LED et gagner environ 4 000 kWhEP par an.

Nous avons donc fait un dossier qui permet d'anticiper un retour sur investissement de 6 ans environ, avec le plan de financement suivant :

<b>Programme de rénovation énergétique de l'école de Vira – plan de financement</b>
---

<b>Chauffage PAC</b>	<b>7 177</b>	<b>HT</b>
<b>Isolation combles</b>	<b>2 470</b>	<b>HT</b>
<b>Eclairage LED</b>	<b>2 163</b>	<b>HT</b>
<b>Total</b>	<b>11 810</b>	<b>HT</b>
<b>Aléas 7%</b>	<b>827</b>	<b>HT</b>
<b>Total avec aléas 7%</b>	<b>12 637</b>	<b>HT</b>
DETR	3 791	
Région	3 791	
Département	1 264	
SDE09	1 264	
<b>Total subventions</b>	<b>10 110</b>	

Reste à la charge de la commune

Autofinancement du HT	2 527	
TVA à financer	2 527	
<b>Total à financer</b>	<b>5 054</b>	<b>Budget 2020</b>

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord :

- Sur le programme présenté

- Sur le plan de financement proposé
- Et donne mandat au maire pour le mettre en œuvre et demander les subventions correspondantes.

## **5) Transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines à la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes**

Notre proposition (absence de transfert financier et entretien courant assuré par la commune) est validée.

## **6) Dossiers en cours :**

- Travaux rue Rescanières – informations : comme vous avez pu le constater, les travaux ont repris avec, comme objectif, la réhabilitation de 2 maisons dans les 12 mois. 1 permis de construire et une autorisation préalable doivent être déposés prochainement.
- Limites agglomération – Vira : le département nous laisse la liberté de modifier les limites. Monsieur Sébastien Galy (service des routes) doit préciser les points métriques.
- DECI – état du dossier

### **DECI – Foncier (version 13 novembre 2019)**

- La Maillole :
  - Borne à implanter sur D12 (après PI Roubichou) 47m<sup>3</sup>/h).
  - Monsieur Castéra (SDIS) donne son accord de principe et nous laisse le choix de l'emplacement (droite ou gauche).
  - Devis à demander au SMDEA – positionnement limite départementale et parcelle ZA1. Voir si le tubage du fossé à proximité de la borne est nécessaire ?
  
- La Stabulation – Janiquet – Elevage Jurado
  - Bâche 60 m<sup>3</sup> à implanter sur Janiquet (8.08mX7.40mX1.50m + grillage)
  - Sur terrain privé, propriété de Monsieur Maury.
  - Accord de principe du propriétaire
  - 3 emplacements possibles identifiés – A valider avec le SDIS
  
- 2 route de Sabatier – Rouja
  - Prise d'eau au pont impossible (mesure : 11m contre 8m et 7m contre 5.50m selon les normes SDIS)
  - Solution : une bâche implantée sur terrain privé (Mr Rouja)
  - 30 m<sup>3</sup> (7.72X4.55mX1.30m + grillage)
  
- Le Coumel + Embayourt
  - Bâche implantée au niveau du hangar - Bâche 60 m<sup>3</sup> à implanter (8.08mX7.40mX1.50m + grillage)
  - Parcelle ZC 42 – emplacement à valider avec le propriétaire et avec le SDIS

- Hangars, et le site de d'Embayourt sur Dun. Une participation de Dun serait demandée.

Terrassement à envisager :

- Grave compactée 15 à 20 cm
- Finition sable damé 10 cm

Eléments de coût :

	a) 30 m3	b) 60 m3	<b>Total</b> 1x30m3 + 2X60 m3	Borne Maillole La
Réservoir, accessoires, transport	2000 €	2500 €	7500 €	3500 €
Terrassement	54 m <sup>2</sup> 1500 €	80 m <sup>2</sup> 2000 €	5500 €	
Grillage...	30 ML 1000 €	36 ML 1000 €	3000 €	
			16000 €	3500 €

Soit environ 20000 € TTC

Plan de financement :

DETR <= 50%

Département : 30%

Dun : participation à l'installation Embayourt

Dans ces conditions, on devrait pouvoir limiter le coût pour la commune de Vira à 7000/8000 € environ.

Calendrier :

Validation du projet par le SDIS en 2019

Finalisation (conventions...) 2020

Adoption du plan : 2020 et demandes de subventions

Réalisation : 2021-2022

- Abribus : attente de la réalisation de la dalle pour valider le mobilier à installer.
- Nettoyage buses du village : la seule solution semble être l'hydrocurage. Mais il faudrait réaliser également le curage de fossés.

## 7) Questions diverses (illuminations, remplacement personnel...) :

- Illumination : il est décidé de ne pas donner suite à la réparation de la guirlande pour des raisons de coût (328,62 €), de délai (plusieurs centaines de liens à remplacer) et de principes (écologiques). Une décoration sera néanmoins mise en place dans le village.

- Salle polyvalente : accord sur la mise à disposition de la salle , les lundis de 18h00 à 19h30, à l'association Muz'ycante (Mme FELIX à Engravies) – chant polyphonique.
- Notre employée communale sera absente 2 à 3 mois. Un remplacement a été mis en place.
- Chemin des vignes : les conventions de passage devraient être signées avec les propriétaires, la Commune, la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes. Toutefois les terrains traversés sont sur Dun. Un rendez-vous est demandé avec l'EPCI de Mirepoix pour essayer de trouver une solution juridique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00